

01 juin 2011 -17:58

Appartient à [Conseil des ministres du 1er juin 2011](#)

Défense

Déploiement de militaires en RDC pour des missions de formation à Kananga et à Kindu

Déploiement de militaires en RDC pour des missions de formation à Kananga et à Kindu

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a approuvé la mise en oeuvre de militaires belges en République Démocratique du Congo (RDC) afin d'assister les militaires congolais par l'organisation d'un appui à l'Académie militaire de Kananga.

Ce déploiement de militaires belges consistera en :

- la formation "Train the trainer" de 20 militaires pendant 2 mois
- la formation "Coach the trainer" de 3 militaires pendant 11 semaines
- la mission d'un conseiller en formation pendant un an au profit du commandement de l'Académie

Le Conseil des ministres a également autorisé la mise en oeuvre de 10 militaires belges, du 1er juin au 31 décembre 2011, en RDC, afin d'assister les militaires congolais par l'organisation d'une mission de formation, de supervision et d'évaluation des Unités de réaction rapide à Kindu.

Il sera octroyé au personnel participant à ces missions le statut administratif et financier "assistance en dehors du territoire national - AR 03, coefficient 2".

Ces déploiements de militaires sont approuvés en exécution de la décision du Conseil des ministres du 29 avril 2011.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>